



Rennes, le 17 mars 2025

## MAEC 2023 – MAEC 2025

# Du budget pour les mesures agro-environnementales et climatiques

Le Collectif MAEC Bretagne vous invite à un [retour en images sur la lutte pour le financement de toutes les demandes de mesures agro-environnementales et climatiques \(MAEC\) de 2023](#). Cette vidéo est le témoignage d'une lutte permanente et collective. Elle est le récit d'une victoire paysanne et environnementale en faveur d'une trajectoire agro-écologique et bio. La demande de financement a débouché favorablement le 25 janvier 2024 grâce à une mobilisation historique de près de 12 mois portée par le Collectif MAEC Bretagne (Confédération paysanne, CIVAM, FRAB, Races de Bretagne, Eau et rivières de Bretagne) et de nombreux soutiens d'associatifs, de citoyen.nes et d'élu.es.

Les MAEC sont des mesures pour accompagner les paysans et paysannes en faveur de pratiques plus favorables à l'environnement. En Bretagne, cela concerne le développement des prairies, la baisse de l'utilisation des pesticides et engrais de synthèse, la préservation du bocage et de la biodiversité animale et végétale. 2 709 fermes bretonnes ont pu s'engager en 2023 dont une large majorité pour des mesures herbagères. Les MAEC 2023 couvrent 7 % de la surface agricole bretonne (+ de 100 000 ha). A cela s'ajoute 177 fermes qui entament une conversion à l'agriculture biologique (CAB) et 1 234 fermes bios qui bénéficient de l'aide annuelle au maintien (MAB).

La campagne de contractualisation 2025 pour de nouveaux engagements MAEC s'ouvre jusqu'au 15 mai. Nous encourageons les agriculteurs et agricultrices qui veulent s'engager dans la transition agro-écologique et climatique à mobiliser ces aides. Au regard des enjeux socio-économiques, environnementaux et climatiques, nous demandons avec force aux pouvoirs publics que toutes les demandes soient financées, sans discrimination de territoire. C'est le message que nous porterons à la Commission régionale agro-environnementale et climatique le 3 avril.

Comme en 2023, nos réseaux sont mobilisés pour obtenir les budgets nécessaires pour accompagner une agriculture et une alimentation durables et solidaires.

### Pour contacts:

Fabrice CHARLES (Co-président, FRCIVAM Bretagne) : 06.07.60.98.42

Jean-Marc THOMAS (Réfèrent MAEC, Confédération paysanne Bretagne) 06.77.86.36.96.

Jean PEUZIN (Réfèrent MAEC, Eau et Rivières de Bretagne) 06,13,63,29,55



QR code de la vidéo Une victoire paysanne et environnementale